
REUNION DE BUREAU DU 19 DECEMBRE 2024



Présents : Jean-Loup ALBERT Président
 Dominique ESCUDIER Vice-Président
 Delphine DOUDEMMENT Trésorière générale
 Laurent AMILLARD Trésorier adjoint
 Séverine AMILLARD Secrétaire générale
 Elie BENEZETH Secrétaire adjoint

Invité : Alain FITOUSSI

Absents : /

La réunion débute à 18h30.

ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS

Séverine et Jean-Loup sont éventuellement intéressés par le poste. Ils vont se renseigner pour savoir en quoi consiste les missions.

CONSEIL DE LIGUE DU 4 JANVIER 2025

Séverine y participera. Jean-Loup a signalé son absence pour raisons familiales. Delphine va voir si elle peut être disponible.

TOURNOI PROMO LOISIRS

Tous les joueurs n'ont pas l'information des tournois promo loisirs qui ont lieu.

Un mail va être envoyé à tous les clubs pour connaître les référents des tournois promo-loisirs. Ils recevront ainsi directement les mails pour informer les joueurs concernés.

FINANCES

- Les factures sont en cours de préparation pour envoi aux clubs.
- Problème avec la subvention de la conférence des financeurs. Si on paie la totalité des factures aux clubs concernés pour le sport santé, le montant total de l'année serait de 6390.92 euros alors que la subvention est de 4800.00 euros.
Les clubs de Carmaux et de Labruguière sont cohérents par rapport au début d'année. A Gaillac, le nombre de séances a augmenté considérablement ce qui crée ce déficit.

CONVENTIONS MISES EN PLACE

Convention de ligue Occitanie : elle nous rapportera environ 2500 euros par saison. Le tournoi promo loisirs va entrer dans cette convention et s'appellera désormais Promo-Loisirs by Pongistic.

Mise à disposition d'Alain pour des formations de la ligue Occitanie :

En partenariat avec la ligue Occitanie, le comité intervient dans les formations d'initiateur de club (niveau 1) partie pratique. La contrepartie financière (100 euros) revient au comité. Pour la formation Animateur fédéral (niveau 2), le comité intervient sur deux soirées en visioconférence (3 heures) et fait éventuellement passer la pratique s'il y a des licenciés qui le sollicite (3 jours de formation pratique). 200 euros par participants.

USEP / Education Nationale :

La convention est signée pour 3 ans. Elle se termine en juin 2025. Cette convention est signée par la FFTT, l'USEP, l'éducation nationale et le comité départemental.

Fonctionnement et organisation :

Ce sont des interventions gratuites dans des écoles publiques (lycées) ou par des interventions ponctuelles. Si la convention n'est pas signée, le comité et les clubs ne peuvent pas intervenir dans les écoles publiques.

UNSS :

Il n'y a pas de convention au niveau du comité départemental, elle est signée uniquement par la FFTT.

Une rencontre est organisée une fois par an. Alain y participe pour donner des conseils.

La signature d'une convention peut être envisagée. Jean-Loup va contacter le directeur départemental de l'UNSS.

Sport adapté :

Une convention a été signée en 2020.

Le comité peut organiser des compétitions et des rencontres. Une compétition régionale est initialement prévue le 22 mars à Labruguière.

Handisport :

Il n'y a plus aucun jeune dans la section handisport.

Parkinson :

Le comité a un partenariat de principe. Les personnes ayant cette pathologie peuvent être accueillis dans n'importe quel club du département.

Alzheimer :

Il n'y a pas de convention. Jean-Loup va se renseigner pour établir une convention.

RECOMPENSES

Pour les médailles et les coupes, le comité a validé à l'unanimité le devis de Kryate d'une valeur de 589.64 euros.

Pour les goodies, le comité a validé à l'unanimité le devis de So Much à Saint-Sulpice d'une valeur de 696.00 euros.

Pour les séparations « Département du Tarn », Jean-Loup va se renseigner auprès de Jersey Créations à Castres pour la fabrication.

LICENCIATIONS

Au 15 décembre 2024, il y a 1060 licenciés (+ 330 par rapport à 2023)

- 662 loisirs (+73 %). Au niveau de la ligue, on est à + 58 %
- 398 compétitions (+14.5 %). Au niveau de la ligue, on est à +17.75 %

Le comité se situe à la 4^{ème} place au niveau des comités de la ligue Occitanie.

Il y a 3 clubs à plus de 200 licenciés. Tous les autres clubs sont à plus de 40 licenciés sauf Mazamet qui compte 38 licenciés.

POINT RH

Prime d'ancienneté :

Vu avec Cosmos. A compter du 25 novembre 2006, la convention collective nationale du sport s'applique. Le comité doit lui donner 2 % de prime d'ancienneté d'un salaire groupe 3 dès le 25 novembre 2006.

A compter de novembre 2024, la prime d'ancienneté doit être de 11 %.

Après calcul de reprise, le comité devrait lui verser 1579.23 euros. Un courrier va être adressé à Alain pour lui faire une proposition.

Jour de repos :

Jean-Loup doit prévenir Jean-Louis FAGES que la convention prend fin car il ne peut plus intervenir le lundi (jour de repos d'Alain).

QUESTIONS DIVERSES

Commission sportive :

L'ASPTT Albi a fait une erreur dans la cascade de points sur la journée 7. Albi 9 / Albi 8. Une amende de 30 euros sera appliquée.

Une amende de 30 euros sera également appliquée à Carmaux pour un forfait sur l'équipe de Gaillac sur la journée 4.

Candidature kakemono :

A ce jour, il n'y a aucune candidature. Début janvier, une relance doit être faite.

PROCHAINES REUNIONS

Le prochain comité directeur aura lieu le lundi 13 janvier 2025 à 20h30 au CDOS.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le vendredi 14 février 2025 à 18h30 avec une auberge espagnole.

La séance est levée à 23h10.

{PRIVATE & PERSONAL}

La secrétaire,
Séverine AMILLARD